

CACES® Catégorie 1 et/ou Catégorie 2 – R485
Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
Catégorie 1 : 1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m
Catégorie 2 : (hauteur de levée > 2,50 m)

OBJECTIFS

Permettre au participant de conduire un chariot de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant en toute sécurité dans l'entreprise. Permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser régulièrement ou chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant. Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ**PRÉREQUIS**

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels.

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle. CACES®

DURÉE

2 jours - 14 heures

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos

PROGRAMME**1- THÉORIE****I - DÉFINITIONS & LÉGISLATION**

- 1) Directives, règlements, normes
- 2) Les différentes catégories de Gerbeurs
- 3) L'autorisation de conduite

II - LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- 1) Les différentes interdictions relatives à la conduite en sécurité d'un transpalette

II - L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**IV - DESCRIPTION DU TRANSPALETTE**

- 1) Les éléments constitutifs du transpalette
- 2) Le fonctionnement

V - POIDS & CENTRAGE

- 1) La capacité nominale
- 2) Centrage
- 3) La plaque de charge

VI - UTILISATION DU TRANSPALETTE GERBEUR

- 1) Vérifications journalières
- 2) Prise et dépose d'une charge
- 3) Gerbage / dégerbage
- 4) Les symboles de prises de charge
- 5) Les symboles de risques – étiquetage des produits dangereux
- 6) Règles de chargement
- 7) Règles de conduite et de circulation
- 8) Chargement d'un camion à quai
- 9) Entretien et plein d'énergie
- 10) Remisage

2- EXERCICE PRATIQUE

Exercices pratiques avec le matériel de l'entreprise

Passage des tests CACES® (Théorique + pratique)

dates de formation : info@prematech-formation.fr

CACES® R.485	Catégorie 2
Type de chariot	Gerbeur à conducteur accompagnant. Translation et levage motorisés, manutention sur bras de fourche. Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai.
Hauteur de levée mini	3,40 m*
Capacité nominale mini	1200 kg

* Un chariot à conducteur accompagnant de hauteur de LEVÉE inférieure adapté peut être employé, uniquement pour réaliser les opérations de chargement et de déchargement de VÉHICULE, si le chariot utilisé pour les ÉPREUVES pratiques n'est pas approprié pour cette tâche.

Equipement, surface et matériels nécessaires à la réalisation des tests :

Surface et matériels		Catégorie 2
Zone d'évolution	Surface	100 m ² mini
	Sol	Stabilisé, béton et/ou enrobé
	Quai	(VOIR « Dispositif de chargement » ci-dessous)
Charges palettisées (avec indication de la masse)	Manutention standard	3 Masse ≥ 50% capacité nominale du chariot - Hauteur ≥ 1,20 m
	Masquant la visibilité	1 Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot - Hauteur ≥ 1,80 m
	Dépassant la CMU (fictive)	1 Masse réelle ≥ 25% capacité nominale du chariot
	Pour palettier	3 Masse ≥ 25% capacité nominale du chariot - Hauteur charge ≥ Halvéole - 0,30 m
Charges empilables (avec indication de la masse)		3 Masse ≥ 50% capacité nominale du chariot
Palettier (hauteur des lisses)		2 travées / 3 niveaux (0 à 3,30 m mini)
Camion ou remorque		Camion ou remorque permettant le chargement par l'arrière (VOIR AUSSI « Dispositif de chargement » ci-dessous)
Dispositif de chargement		Quai, muni d'un dispositif de nivelage ou avec pont de liaison amovible OU Camion ou remorque équipé(e) d'un hayon élévateur compatible avec le chargement au moyen d'un gerbeur

Chez Prematech, nous formons avant tout à la sécurité. Et c'est seulement en formant à la sécurité que nos stagiaires obtiennent leurs CACES®.

Nous considérons que nous ne pouvons être juges et partie. C'est pour cette raison que ce sont des testeurs externes qui viennent en nos locaux délivrer les CACES® de nos stagiaires.